

Communiqué de presse

Morges, le 30 août 2019

Tarifs 2020

Stabilité générale, avec de légères fluctuations pour certaines catégories de clients

Les tarifs d'électricité régulés qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ont été publiés ce jour et reflètent une stabilité générale. L'offre produits, également réajustée, est désormais plus en adéquation avec les attentes clients.

Par rapport à 2019, les tarifs 2020 intégrés (acheminement et énergie) oscillent entre -2.4% et +1.6% pour les clients ménages et les petites entreprises de Romande Energie et Bas-Valais Energie (BVE).

Ils sont en revanche en hausse pour les clients professionnels grandes entreprises raccordés en basse tension (+1.1%) et les très grandes entreprises reliées en moyenne tension (+2.5%).

Les ménages avec un tarif simple verront ainsi leur facture augmenter de 1.6%. Cette hausse tient compte de l'augmentation du timbre de 4% laquelle ne peut être totalement couverte par la baisse de l'énergie de référence *Terre Suisse* de 2% ainsi que la diminution des coûts des garanties d'origine.

L'augmentation du timbre d'acheminement Romande Energie prend également en considération le déploiement des compteurs intelligents (Smart Meters) dès 2020 et la hausse des coûts de transport haute tension de Swissgrid.

Les tarifs intégrés de la catégorie « ménage », avec une composante double tarifs (heures pleines, heures creuses), restent stables ou bénéficient d'une légère baisse selon les profils de consommation.

Le timbre d'acheminement pour les clients professionnels est stable, voire en légère baisse selon les catégories EICOM. A l'inverse, les composantes énergie pour ces clients sont, quant à elles, en hausse de plus de 3%.

Simplification de l'offre produits

Romande Energie offre la possibilité à ses clients de choisir la provenance et la composition de l'électricité qu'ils consomment grâce à ses offres énergie. Depuis 2014, de nombreux clients s'engagent en choisissant une électricité d'origine renouvelable et de provenance géographique certifiées, locale, hydraulique et/ou solaire.

Le produit de référence est *Terre Suisse*, 100% suisse et 100% hydraulique depuis 2018. Pour soutenir le développement des énergies solaires, Romande Energie simplifie et rend plus accessible son offre *Terre d'ici* (50% hydraulique régional, 50% solaire régional) en baissant significativement son prix en 2020 de 12 cts/kWh à 10.3 cts/kWh. Une offre très compétitive qui rend le solaire à la portée de tous. La gamme est de plus simplifiée avec le retrait du produit *Terre romande* (100% hydraulique romand) et des prestations liées (kits énergétiques et bons de réduction) qui n'est désormais plus en adéquation avec les attentes clients.

Afin d'offrir une meilleure compréhension des produits pour les entreprises, la gamme *Via* sera supprimée, pour rediriger les clients vers la gamme *Terre*. Les clients concernés seront informés par courrier entre fin septembre et octobre 2019 quant à la gestion de leur migration vers l'offre énergie de leur choix.

Déploiement de 15'000 compteurs intelligents prévu dès 2020

Romande Energie prévoit, dès 2020, le déploiement progressif des 15'000 premiers compteurs intelligents (Smart Meters) permettant aux clients de mieux gérer leur consommation électrique. Selon l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), les gestionnaires de réseau ont jusqu'à fin 2027 pour remplacer et équiper 80% de leur clientèle avec des Smart Meters (cf. art 31e, al.1^{er} OApEI).

Reprise de l'énergie refoulée sur le réseau

Concernant les garanties d'origine (certificats), elles sont incluses dans les tarifs de reprise de l'énergie renouvelable, pour autant que le producteur le désire et que son installation de production (IPE) remplisse les critères définis par Pronovo. Dans le cas contraire, le tarif de reprise autorisé par la loi est appliqué.

Des informations détaillées sur les prix 2020 sont disponibles sur www.romande-energie.ch/tarifs2020. Courant septembre, un simulateur sera également mis à disposition des clients qui souhaitent évaluer le montant de leur future facture.

Notes à la rédaction

Le prix de l'électricité est composé :

- du prix de l'énergie (kilowattheure) ;
- du prix de l'utilisation des réseaux (timbre) ;
- des taxes et émoluments de la Confédération (dont la Taxe fédérale pour l'énergie renouvelable), du canton et des communes.

Le prix de l'utilisation des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- le réseau régional (timbre d'acheminement), relevant de Romande Energie ;
- le réseau national très haute tension (timbre de transport), relevant de Swissgrid SA ;
- l'énergie de réglage (services système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble un peu plus de 75% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Les 25% restants représentent le réseau national de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics. Ceux-ci sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.



La Commission fédérale de l'électricité (EiCom) a défini les catégories de clients consommateurs qui sont devenues la référence en matière de comparaison des tarifs et en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau de variation du prix de l'électricité d'une année à l'autre.

Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie. Les clients des partenaires de Romande Energie Commerce (société commerciale dont font aussi partie SIE SA, les Forces Motrices de l'Avançon et les Services industriels de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Bussigny) bénéficient du même tarif énergie mais d'un tarif réseau régional différent.

Les concernant, il convient de se référer aux tarifs intégrés publiés sur www.romande-energie.ch/tarifs2020

Contact

Michèle Cassani
Responsable Communication

Tél. : +41 (0)21 802 95 67
Courriel : michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch